

FORMATION suivie : **Bloc 3** du Titre RNCP Chargé de mission pastorale

Durée prévisionnelle de la formation : 1 an

Statut :  Apprenant formation professionnelle

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone mobile : .....

Courriel : .....

**PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION** [nécessaire pour l'envoi du devis + convention de formation + facture]

- Prise en charge individuelle de la formation sans utilisation du CPF
- Personne non salariée – formation prise en charge par une structure ecclésiale ou civile : accord d'entrée en formation obligatoire à compléter [Annexe 1]
- Personne salariée – formation prise en charge par son employeur : accord obligatoire [Annexe 1]
- Compte Personnel de Formation : inscription à faire sur le CPF après accord du secrétariat [hors frais]
- Frais de dossier pris en charge par employeur  personnellement

**ENVOYEUR** [Sauf Financement Personnel ou CPF]

Nom de la société ou de la structure :

Au capital de [si la structure n'est pas une association] :

Immatriculée au RCS [n° de SIRET] ou RNA [association] de :

N° :

Adresse du siège :

Code postal + ville :

Représenté par :

Fonction :

Mail :

Téléphone :

**FACTURATION :**

Fonction :

Nom :

Prénom :

Mail :

Téléphone :

**BLOC 3**

	<b>Cours et TD 2024-2025 = Année B</b>		<b>Année (B) 2024-2025 cochez</b>
Vend	COURS du Bloc 3 : Exégèse biblique B-Semestre 1	22h	
	COURS du Bloc 3 : Exégèse biblique B-Semestre 1	22h	
	SESSION du bloc 3 (B) Conduite de projet et animation d'équipe	45h	
Jeudi	4 Journées d'Etudes A (Gratuites)	32h	

Tarif horaire : 14.25€/heure

**EVALUATION DU BLOC 3**

Présentation orale avec support écrit d'un projet conduit, mené à son terme et évalué

Le bloc est acquis après décision du jury sur la base :

- Des cours suivis et validés par les examens écrits ou oraux
- De la session validée par la présence à tous les modules
- De l'évaluation du bloc (voir ci-dessus)

**DATE DE LA SESSION**

**Module 1 :**

- Lundi 25 et mardi 26 novembre 2024

**Module 2 :**

- Lundi 27 et mardi 28 janvier 2025

**Module 3 :**

- Lundi 10 et mardi 11 mars 2025

**COURS du Vendredi :** se référer au planning annuel

- 9h – 11h

<b>DATE ET SIGNATURE du directeur pédagogique :</b>	<b>DATE ET SIGNATURE du financeur :</b>	<b>DATE ET SIGNATURE de l'apprenant :</b>
---	---	---

Document nécessaire et préalable au devis envoyé ultérieurement – grille des tarifs disponible sur le site de l'IPER ou Annexe 3